

Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris

Tél : 01 43 48 31 78

Inforépondeur : 01 43 48 20 81

contact@collectif-haiti.fr

Supplément à Une Semaine en Haïti

Mars 2005 - N° 34

EDITORIAL

C'est Haïti et qui a été choisie cette année pour la journée mondiale de la Francophonie. Les célébrations officielles se sont déroulées le 20 mars à Port-au-Prince en présence du secrétaire général de l'Organisation Internationale de la Francophonie, Abdou Diouf. La langue française est partout en Haïti, surtout à la capitale et dans les grandes villes de province, ainsi que dans les médias aussi. A l'occasion de cette journée mondiale, nous vous proposons des extraits d'un article de 2001, écrit par des intellectuels haïtiens, s'adressant à l'OIF.

Au-delà de cette journée, et malgré l'importance du sujet, la francophonie n'est toutefois, aujourd'hui, pas l'urgence en Haïti et comme l'a déclaré le ministre canadien à la Francophonie, M. Sadah, « La francophonie peut faire des pas de géant. Mais cela ne rime à rien si ses membres ne font pas dans le même temps des pas de géant ». A suivre alors l'engagement d'Abdou Diouf de ne « jamais laisser seul » le pays, dans ces moments d'incertitude.

La rédaction

LA FRANCOPHONIE EN HAÏTI - Par Paul Vermande

La francophonie est bien présente en Haïti, même si la totalité de la population s'exprime en créole dans la vie courante. La langue française est utilisée dans l'administration et sur beaucoup de médias.. De plus la vie culturelle haïtienne est empreinte de modes d'expression et d'œuvres qui sont en lien avec la culture française et celles des pays francophones, notamment les pays africains.

Il est important, cependant, de rappeler des critiques souvent entendues et de se poser quelques questions :

- La francophonie n'est-elle pas un moyen déguisé de maintenir une influence de la France dans ses anciennes colonies et spécialement en Haïti, qui fut la plus prospère au 18^{ème} siècle ?
- Ne dit-on pas aussi que trop mettre l'accent sur les aspects culturels dans les relations internationales empêche d'investir valablement dans le développement économique, susceptible d'élever le niveau de vie des populations.
- Dans le cadre actuel de la mondialisation, de la globalisation économique, de l'uniformisation culturelle, ne pas avoir la même langue que la langue dominante, l'anglais, est-ce un avantage ou un inconvénient ?

Il faut avoir ces interrogations constamment à l'esprit quand on travaille pour la francophonie en Haïti, comme je l'ai fait pendant 6 années à Port-au-Prince de 1995 à 2001, pour l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) en résidant constamment dans le pays.

Face à la pauvreté matérielle et au désarroi psychique d'une grande partie de la population haïtienne, y compris les enseignants et étudiants, la francophonie apparaît dès maintenant comme un point d'ancrage pour tous ceux qui ont accès à l'éducation, à la lecture et aux moyens de communication. Mais la moitié de la population est rurale, analphabète et parle uniquement le créole :

- Comment la francophonie peut-elle aider cette fraction de la population ? Par des programmes spécifiques de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ou de l'Agence Internationale de la Francophonie (AIF) ? C'est peu probable car la francophonie institutionnelle consacre ses maigres ressources principalement aux échanges de toutes sortes (bourses, rencontres thématiques, soutien à des actions communes pour produire par exemple des livres et des films, échanges d'expériences...). Ce seront plutôt les programmes de coopération des pays francophones occidentaux qui pourront valablement répondre à la « misère matérielle » de ces populations.
- Comment le soutien, apporté par la francophonie à la fraction plus « éduquée », sera transmis et partagé avec la population la plus démunie ?

Avant de répondre à ces questions, dans un prochain numéro, examinons ce qu'a été l'étonnante histoire de la francophonie dans ce pays, et son actualité.

L'étonnante histoire de la Francophonie en Haïti.

En 2001, une dizaine d'intellectuels haïtiens ont écrit un texte intitulé : « **Petit historique de la Francophonie en Haïti - les apports des Haïtiens à la Francophonie** ». Envoyé au secrétaire général de l'OIF en poste à cette époque, il n'a pas reçu d'écho positif et il n'a donc jamais été publié officiellement. Vous y découvrirez que **les Haïtiens**

ont joué un rôle important pour la diffusion et la défense de la langue française, non seulement dans leur pays et dans la zone Américaine, mais aussi dans les instances internationales. En voici quelques extraits.

« La Francophonie fait référence à des communautés marquées par des dissemblances ethniques et nationales, mais regroupées par une certaine histoire, souvent liée à la colonisation, mais plus généralement à l'utilisation commune d'une langue, la langue française. Haïti aura été la **première nation au monde à avoir éprouvé cette expérience francophone aux multiples visages.**

Nous sommes au premier janvier 1804, Haïti accède à la souveraineté, après les Etats de l'Union de l'Amérique du Nord (...). Ce premier janvier 1804, sur la place d'armes des Gonaïves, des choix décisifs devaient être arrêtés. Parmi les décisions, l'usage de la langue française considérée comme un « tribut de guerre », s'est naturellement imposé. L'acte d'indépendance et le discours précédant la proclamation, rédigés par Boisrond Tonnerre l'ont été dans la langue de l'ancienne métropole (...). Outre le français, Haïti dispose encore d'une autre langue, le créole, qu'on persistera pendant longtemps à considérer comme un grossier patois, avant de lui reconnaître et de lui conférer son statut de langue à part entière (C'est en 1987 que la nouvelle constitution a reconnu le créole comme une des deux langues officielles de la république) (...).

Les élites haïtiennes, qui avaient fondé la République d'Haïti, restaient fortement attachées à la culture française. Bon nombre de leurs représentants avaient des ascendants français. Ils avaient été éduqués en France, avaient fait leurs premières armes dans les régiments de l'armée française. (...). Ils s'étaient soulevés, au nom des principes de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, contre une poignée de colons qui refusaient de leur reconnaître ces droits. Ces élites « mulâtres » revendiquaient donc la culture française comme un patrimoine. Ils adoptèrent bien vite pour la république qu'ils avaient fondée le 9 mars 1807, une administration publique, des systèmes judiciaire et éducatif très proches de ceux de la France (...).

En raison d'un embargo de fait de plus de quarante années (jusqu'en 1850 environ), Haïti a d'abord vécu dans un isolement presque total (...). Cependant, il semble que ce soit aux environs de 1864, année de la signature du concordat entre le gouvernement haïtien et le Saint Siège, que les relations entre Haïti et la communauté internationale prennent un contour plus formel (...). C'est vers cette époque encore que les rapports entre les Etats haïtiens et français acquièrent un plus grand dynamisme, instituant dès lors une étape quasi moderne des pratiques institutionnelles de la Francophonie telles qu'elles se développent de nos jours. Plusieurs écoles congréganistes s'établissent alors en Haïti (...). Pendant plus d'un siècle, ces établissements ont perpétué cette tradition scolaire française.

Les gouvernements de Geffrard (1859-1867) et de Salomon (1879-1888) entretiennent avec la France de véritables relations de coopération (...) pour la formation des cadres, dans des domaines aussi variés que l'armée et l'enseignement classique et professionnel (...).

Au cours du 19^{ème} siècle de nombreux contacts eurent lieu entre les écrivains haïtiens et français, notamment Lamartine et Victor Hugo.

Sous le choc de l'occupation américaine, la francophonie, dans ce pays, connut une revitalisation

surprenante ; les élites haïtiennes se servirent de la langue française comme un instrument de résistance et de libération. Dans les années 1950 et même au-delà, les intellectuels haïtiens, comme Dantès Bellegarde et Emile St Lot, ont toujours fait valoir dans les plus hautes instances internationales (SDN, ONU), la spécificité de la culture et de la langue françaises. De même les Haïtiens expatriés dans les pays africains, au Québec et dans les états de la Caraïbe n'ont cessé de défendre cette langue dans les communautés d'accueil et même aux Etats-Unis (...).

Jusqu'à maintenant, des grands écrivains comme Jacques Roumain, Jacques Stephen Alexis et des dizaines d'autres ont inlassablement questionné leur environnement, traité leurs tourments, livré leurs angoisses à travers ce médium que constitue le français (...). Quelques décennies plus tard l'écrivain René Depestre fera écho dans son livre *Le métier à métisser* (1998) : '*La langue française servirait, dans mes travaux et mes jours, à métisser les îles et les golfes de mon imaginaire*'.

En dépit donc, d'une tradition francophone indéniable que personne ne songerait à lui contester, (...) **l'avenir de la francophonie dans ce pays est marqué par de terribles incertitudes.** En effet dans les années 60, de nombreux haïtiens de toutes classes sociales, mais particulièrement des cadres et des intellectuels, ont été obligés de fuir leur pays où la dictature et la répression leur déniaient toute existence réelle ; **la francophonie a largement bénéficié de cet apport de compétences haïtiennes dans de nombreux pays, mais dans le même temps c'est le développement du pays qui en pâtissait (...).**

Si la croissance démographique de la société haïtienne et la « massification » du système scolaire qui a suivi, ont contribué à une expansion de l'image de cette langue, (...) les institutions mises en place aux environs de 1960 par l'Etat ou par des particuliers, n'arrivent pas à satisfaire ni en quantité, ni en qualité cette demande populaire. De plus, [l'] élite traditionnelle est confrontée aux réalités économiques et linguistiques plus attractives qui l'éloignent progressivement des pratiques francophones. La majorité des enfants de la bourgeoisie et des couches moyennes privilégiées, reçoit sa formation universitaire en Amérique du Nord.

L'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), se doit de réagir, car Haïti risque à plus ou moins long terme, d'être rayée de la carte de cette communauté à laquelle elle est si fièrement attachée. L'OIF peut reformuler sa politique, en harmonie avec celle des gouvernements successifs qui prennent en charge le destin de cet Etat et de cette nation. Elle se doit d'imaginer des actions dynamiques de grande ampleur, adaptées aux réalités linguistiques actuelles, mais aussi à la terrifiante réalité sociologique (niveau du PNB - analphabétisme). C'est à ce prix que l'OIF pourra permettre à ce pays de conserver ce « rôle de phare de la francophonie » que des circonstances historiques exceptionnelles lui ont dévolu depuis près de deux cents ans.

Port-au-Prince, le 4 août 2001 »

Barbara PRESEAU STEPHENSON (artiste plasticienne, historienne) Pierre BUTEAU (professeur d'histoire), Georges CORVINGTON (historien), Gusti GAILLARD POURCHET (professeur d'histoire), Guy ALEXANDRE (Ambassadeur d'Haïti en république dominicaine), Patrice TARDIEU (Bibliothécaire-Politologue), Pierre PAQUIOT (Recteur de l'Université d'Etat d'Haïti), André Lafontant JOSEPH (Urbanisme, administrateur), Philippe LEREBOURG (directeur du musée d'Art Haïtien).

Intégralité du texte, bientôt sur le site du Collectif haïti de France.

L'actualité du mois

Evasion massive de la prison centrale de Port au Prince

Le 18 février, un groupe d'hommes armés, arrivés avec trois véhicules, ont attaqué le pénitencier national, sans rencontrer de résistance sérieuse. Bilan : 481 détenus se sont évadés, sur 1255. Parmi eux, l'ancien premier ministre Yvon Neptune, évadé, peut-être malgré lui, et retrouvé rapidement.

Pourquoi cette « invasion-évasion » ? Peut-être pour libérer un nombre important de militant lavalassiens, ou des trafiquants de drogues, ou éliminer des personnes politiques. Peut-être pour fragiliser le gouvernement intérimaire de Gérard Latortue qui parle de complot et qui, de fait, subit des critiques sévères pour « son incapacité à garantir la sécurité (...) des prochaines élections » par exemple. Depuis, une commission d'enquête a été décidée, 50 des 481 évadés ont été retrouvés, certains se sont rendus, la liste des évadés a été publiée.

Yvon Neptune, de retour au pénitencier (où il est détenu pour son implication présumée dans le massacre intervenu à la Scierie, à St-Marc en février 2004) a refusé d'être transféré à St-Marc et a commencé une grève de la faim. Devant l'aggravation de son état, il a été transféré, le 10 mars, à l'hôpital militaire de la Minustha. Ce qui soulève des protestations diverses.

Police haïtienne et forces de la Minustha

Le 28 février, des tirs meurtriers ont eu lieu lors d'une manifestation pro-lavalas. La manifestation était pacifique et sous contrôle des casques bleus. Or la police est intervenue en travers de la manifestation. On ne sait qui a tiré. La police, estime qu'une grande partie des manifestants étaient armés. Une enquête est ouverte. Le 4 mars, nouvelle manifestation pro Aristide : cette fois-ci, les forces de la Minustha qui encadrent la manifestation interdisent la présence de la police. Réjouissance chez les manifestants mais vive réaction de la part des autorités haïtiennes. A la suite de ces incohérences, le chef de la Minustha, J-G Valdés, a rencontré le premier Ministre Gérard Latortue, et le chef de la police afin d'harmoniser les rapports entre policiers haïtiens et agents de l'ONU.

Vie politique et relations internationales

Dans la perspective des élections prévues en Haïti pour l'automne, un « projet d'appui au dialogue national » a été signé le 14 février par le gouvernement haïtien et les Nations Unies pour favoriser les efforts de réconciliation et de construction des institutions démocratiques, en prenant en compte toutes les forces politiques.

Le 16^{ième} sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement de la Caricom a, sur l'insistance de M. Valdes, décidé que la Caricom participerait à la réunion des bailleurs de fonds pour Haïti, à Cayenne, le 18 mars. A cette réunion, présidée par le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, étaient invités l'Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, l'Espagne, les Etats-Unis, le Mexique et la République Dominicaine, ainsi que les représentants des insinuations internationales, notamment l'ONU, l'Union Européennes, la Banque Mondiale et donc la Caricom.

Le nouveau ministre haïtien des Affaires étrangères, Hérard Abraham, veut renforcer les relations diplomatiques avec la République Dominicaine, notamment dans le domaine des échanges commerciaux. Avec le Brésil, c'est un accord de coopération culturelle qui a été signé.

Enfin, Kofi Annan, secrétaire général des Nations Unies a fait un rapport au Conseil de Sécurité. Il se dit préoccupé par la situation en Haïti : le désarmement des gangs armés et anciens militaires est trop lent. Il souhaite que le gouvernement élabore des projets concrets sur le plan économique.

Vie quotidienne

Les violences demeurent dans les quartiers populaires. Des bandits recherchés, avec prime à l'appui, continuent de défier la police. Parmi les violences, celles faites aux femmes suscitent la mobilisation des organisations de femmes, en ces journées où l'on se soucie d'elles. Un viol incriminé à des membres pakistanais de la Minustha a provoqué indignation et exigence de sanctions. Notamment par les associations SOFA et Kayfanm.

Pendant ce temps, l'immigration clandestine se poursuit, vers la Guadeloupe et vers les Etats-Unis.

Pendant ce temps aussi, le vie doit continuer, avec des réductions drastiques du courant électrique dans la capitale (moins de 6 heures par jour dans certaines quartiers).



A lire, à voir, à écouter

Les tambours de l'an X. Chroniques d'un exil haïtien. De François Leboutoux. Préface de Jean Métellus. Roman historique. 2004. Editions l'Harmattan.

C'est l'histoire de l'Institut National des Colonies, de son directeur Jean-Baptiste Coisson, et de ses cents élèves. Du moins, c'était l'ambition de tous ! Jusqu'au jour où Bonaparte décida d'envoyer une expédition à St Domingue pour stopper les avancées de Toussaint Louverture et y rétablir l'esclavage. Nous assistons à la mise en place de cette prestigieuse école des Colonies en France, à la recherche de la personne la mieux adaptée pour la diriger et aussi au recrutement et à l'inscription des fils des hauts dignitaires de St Domingue. C'est là que nous voyons défiler les personnages qui signèrent l'Histoire : l'Abbé Grégoire, Toussaint Louverture, Sonthonax, Rigaud, etc. Nous voyageons de la Métropole aux Isles et nous prenons le chocolat chaud dans les meilleurs salons mondains. Cela fourmille de détails historiques qui maintiennent l'ensemble sans ennuyer, les personnages rajoutés sont bien à leur place et nous sommes au cœur de la Grande Histoire.

François Leboutoux est Normalien, Haut fonctionnaire, grand voyageur attentif. C'est son deuxième roman.

L'Association TIMOUN D'HAÏTI en trois points...

Objectifs

Apporter toute forme de soutien à des actions ou à des associations agissant en faveur de la nutrition, de la santé, de l'éducation de l'enfance en Haïti.

Projets réalisés ou en cours

Construction d'une école (Artibonite)
Electrification (panneaux solaires) d'un centre nutritionnel mère/enfant (Port au prince)
Jardin d'enfants (Port au Prince)

A venir

Panneaux solaires
Aide au démarrage d'une école à Jacmel

Coordonnées

136 rue du Printemps – 59690 Villeneuve d'Asq
03 20 91 62 95 - timoun-haiti@wanadoo.fr - timoun-haiti.asso.fr



Au Collectif Haïti de France

Le Collectif Haïti de France a été auditionné le 22 février 2005 par le « Comité pour la mémoire de l'esclavage » (ministère de l'Outre-mer) pour une proposition de modification des manuels scolaires français, dans le cadre de son projet associatif 2004-2006.

Nous rappelons que ce comité est la seule autorité compétente pour faire modifier les manuels scolaires dans le large domaine de l'esclavage.

Nous sommes introduits par Marcel Dorigny que nous connaissons bien et qui a facilité notre demande auprès du « Comité pour la mémoire de l'esclavage » dont il est un des membres. Myrvine Marcellin, la présidente du Collectif Haïti de France, a présenté les actions récentes de notre association et fait un bref historique. Il y a eu des questions sur les raisons de notre démarche. Nous avons précisé que notre commission a commencé ses réunions avant que nous ayons eu connaissance de l'existence du Comité esclavage.

L'histoire de la colonie française de Saint Domingue et de la douloureuse naissance d'Haïti est quasiment absente des manuels scolaires français. Les personnages légendaires de cette période révolutionnaire ne sont pas cités.

Des points importants ont été signalés comme :

- Le nom de Toussaint Louverture, absent de la plupart des manuels ;
- L'annonce de l'abolition de l'esclavage à Saint Domingue date de 1793 (un an avant celle de la Convention) ;
- Le fait que Bonaparte n'a pas réussi à rétablir l'esclavage à Saint Domingue, contrairement à ce qui est affirmé généralement par le terme « dans les colonies » ;
- Le corps expéditionnaire français, vaincu à la Bataille de Vertières le 18 novembre 1803 et Jean-Jacques Dessalines proclamant l'indépendance le 1^{er} janvier 1804 en donnant à cette terre l'ancien nom d'Haïti ;
- La portée universelle de cette victoire, qui doit être indiquée clairement aux étudiants de notre pays.

Nous avons aperçu des signes approuvés à la lecture de certains passages et nous avons l'impression que ce texte, qui appuie là où ça fait mal, était attendu depuis longtemps. Le « Comité pour la mémoire de l'esclavage » a été très intéressé par l'argumentaire et nos propositions. Il est probable qu'il va s'en servir pour appuyer sa requête auprès de l'Education nationale.



Agenda

2 avril, Paris : Débat autour du **livre de Laënnec Hurbon**, "Religions et lien social. L'Eglise et l'Etat moderne en Haïti". Avec : Marcel Dorigny, Laënnec Hurbon, Rada Ivekovic, Yvon Le Bot, Jean-Louis Schlegel. Au Collège international de philosophie, de 9h30 à 12h30. 1, rue Descartes, 75005-Paris. Entrée libr. www.ciph.org

3 et 4 avril, St-Paul de Léon : Projection de **The Agronomist**. Débat avec 'Haïti Couleur, Haïti Chaleur' le 4 avril. Cinéma Le Majestic 02 98 19 12 65. Du 6 au 13 avril, Douarnenez : Projection de **The Agronomist**. Cinéma Le Club 02 98 92 42 54
Ces projections sont organisées dans le cadre du festival du film du Finistère : Résister. www.kerys.com/festival

7 avril, Paris : Signature du livre de **Jan J. Dominique** 'Mémoire d'une amnésique', A La Librairie du Québec à Paris, à 19h, 30 rue Gay Lussac. 01 43 54 49 02 / liquebec@noos.fr

8 avril, Paris : Colloque « **Haïti, le bicentenaire occulté** ». A l'Unesco, Place Fontenoy, de 9h15 à 18h. Organisé par le Cercle Frantz Fanon. cerclefanonparis@hotmail.com